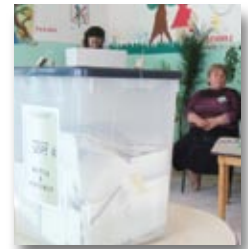




Rapport annuel 2009



Message du Secrétaire général



L'évolution de l'OSCE en 2009 raconte une histoire surprenante.

L'année n'a pas commencé sous les meilleurs auspices. Les États participants de l'OSCE ne sont pas parvenus à un consensus sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE en Géorgie, qui a expiré le 31 décembre 2008. Une crise énergétique a frappé certains États participants au plus froid des mois d'hiver. Les incidences de la crise financière mondiale se sont traduites par une récession économique qui a touché toutes les parties de la région de l'OSCE. Le Budget unifié n'a été adopté qu'en avril.

Or, malgré ce démarrage tumultueux, l'OSCE n'a pas tardé de commencer à progresser dans sa tâche fondamentale, qui est d'instaurer et d'ancrer la sécurité en Europe.

Un accord sur un renouvellement de la présence de l'OSCE en Géorgie est certes resté hors de portée, mais la Présidence grecque a coprésidé activement les *discussions de Genève* et a obtenu des progrès sur des questions liées à la distribution d'eau et de gaz qui sont importantes pour la population locale. L'OSCE a continué à jouer le rôle de chef de file dans la recherche d'un règlement de conflits prolongés dans notre région, comme en Transnistrie, grâce à un engagement actif et à des mesures en faveur de l'instauration de la confiance et de la réduction des tensions. Le Groupe de Minsk de l'OSCE n'a ménagé aucun effort en vue de créer les conditions voulues pour progresser vers un règlement du conflit du Haut-Karabakh.

Tout au long de 2009, l'action de l'OSCE a continué à tirer sa force et sa continuité d'un processus d'interaction constante avec les États participants – en particulier dans les pays où des opérations de terrain sont déployées. Au Tadjikistan a été inaugurée l'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières. En Ukraine, l'OSCE a lancé le plus grand projet de son histoire pour éliminer le stock de composant de propergol toxique du pays.

L'OSCE n'a pas borné son action aux pays situés à l'est de Vienne. Ainsi, la traite des êtres humains et le terrorisme sont des défis qui se posent à tous les États participants. Les activités menées par l'OSCE en vue de promouvoir la liberté des médias, la tolérance et la non-discrimination ont une portée analogue.

Dans des domaines essentiels, l'OSCE a continué à jouer un rôle de premier plan au niveau international – notamment pour ce qui est de l'appui aux processus électoraux, pour lequel la coopération entre l'Assemblée parlementaire et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme a été cruciale. À cet égard, une équipe de soutien électoral a été déployée à la veille des élections en Afghanistan.

Mais aussi importants que ces succès puissent être, le Procèsus de Corfou a accaparé une bonne part de l'attention – en tant que symbole de la quête renouvelée par les États participants

Le Secrétaire général répond à une question lors d'un entretien avec un journaliste à Belgrade le 16 décembre. (OSCE/Milan Obradovic)



d'objectifs communs s'appuyant sur une nouvelle unité de but. À la *Réunion ministérielle* informelle que la Présidence grecque y a organisée en juin, les ministres de l'OSCE ont dynamisé un dialogue renouvelé sur la sécurité européenne, en lançant le Processus de Corfou qui s'est poursuivi à Vienne à la veille de la réunion du *Conseil ministériel* d'Athènes.

Tous les États participants ont adhéré au Processus de Corfou en faisant preuve de la volonté politique de réaffirmer les principes sur lesquels repose notre Organisation et de s'efforcer de parvenir ensemble à une sécurité globale, coopérative et indivisible dans tout l'espace de l'OSCE. Les idées avancées par le Président russe Dmitri Medvedev, le Président français Nicolas Sarkozy et d'autres ont fourni le catalyseur de ce dialogue, qui est resté informel et ouvert à tous.

Le Processus de Corfou a pour but de faire le point sur l'état de la sécurité européenne aujourd'hui et de nous rendre mieux à même de relever efficacement les défis traditionnels et nouveaux, tout en préservant les acquis communs des 56 États participants, notamment les engagements souscrits et les rôles du Secrétariat, des opérations de terrain et des institutions.

Durant les discussions qui sont au cœur de ce processus, il est devenu toujours plus évident que l'OSCE est le seul lieu en son genre où se rencontrent les espaces euro-atlantique et euro-asiatique. Pour de nombreux sujets, l'OSCE est l'enceinte privilégiée pour dialoguer sur des questions de démocratie, de prospérité et de sécurité et pour affronter la complexité d'une communauté d'États diverse. Elle constitue une ressource réelle pour la sécurité européenne.

L'adoption par le *Conseil ministériel* de l'OSCE à Athènes d'une *décision* et d'une *déclaration* promouvant le Processus de Corfou a montré que l'Organisation est dans la bonne voie. Sous la direction du Kazakhstan, le dialogue doit devenir plus ciblé en 2010.

L'année a été couronnée par une série de décisions et de déclarations fortes au *Conseil ministériel* d'Athènes, qui feront progresser les questions dont s'occupe l'OSCE dans les trois dimensions de la sécurité. En témoignage de la détermination des

États participants à y parvenir, le Budget unifié a été approuvé à temps, de sorte que la tendance négative de ces dernières années a été rompue.

Tout au long de l'année, le personnel du Secrétariat, le BIDDH, le Représentant pour la liberté des médias, le Haut Commissaire pour les minorités nationales, l'Assemblée parlementaire et les opérations de terrain de l'OSCE se sont employés avec dévouement à s'acquitter de leurs mandats respectifs.

Les tâches et les activités menées dans le cadre du mandat de l'OSCE pour instaurer une sécurité globale, coopérative et indivisible revêtent une diversité frappante. Le présent rapport annuel ouvre une fenêtre sur les ambitions qui sont au cœur de cette Organisation sans pareille.

Marc Perrin de Brichambaut
Secrétaire général

Résumé

Nouveau dialogue sur la sécurité européenne. Se fondant sur le débat multilatéral de haut niveau fructueux et apprécié sur l'avenir de la sécurité européenne mené à la Réunion du *Conseil ministériel* de Helsinki en décembre 2008, les États participants de l'OSCE ont continué leurs discussions dans le cadre d'une séance commune du Conseil permanent et du Forum pour la coopération en matière de sécurité le **18 février** et à la *Réunion d'hiver* de l'Assemblée parlementaire les 19 et 20 février. Ces discussions allaient se poursuivre à la *Réunion ministérielle* informelle de Corfou en juin.

Discussions de Genève. Cinq nouveaux cycles des *Discussions de Genève*, prévus dans l'accord en six points du 12 août qui a mis fin à la confrontation militaire à grande échelle de 2008 en Géorgie, ont débuté le **18 février**. L'OSCE, l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne ont coprésidé ces pourparlers, auxquels participent des représentants de la Géorgie, de la Russie et des États-Unis, ainsi que de Tskhinvali et de Soukhoumi. Les discussions se concentrent sur des questions de sécurité et de stabilité ainsi que sur des questions humanitaires, relatives notamment aux personnes déplacées et aux réfugiés. Le Représentant spécial de la Présidente en exercice, Charalampos Christopoulos, a mis spécialement l'accent sur le règlement des problèmes humanitaires pratiques dans l'intérêt des populations locales. Il a en particulier facilité la reprise de l'approvisionnement de Tskhinvali en électricité le 25 janvier.

Mécanismes de prévention et de règlement des incidents. Lors des *Discussions de Genève* tenues le **18 février**, les participants se sont accordés sur la mise en place de mécanismes conjoints de prévention

et de règlement des incidents, conçus pour réagir rapidement aux incidents de sécurité au niveau local. Le second mécanisme conjoint (qui s'est réuni à Ergneti et Dvani) a tenu six réunions auxquelles ont participé l'OSCE et la Mission de surveillance de l'Union européenne. Les participants ont pris une série de mesures importantes, telles que l'établissement de lignes téléphoniques d'urgence, l'échange d'informations sur les incidents et les exercices militaires programmés, la définition d'une politique commune pour faire face aux cas de franchissements accidentels de la ligne frontière administrative, la promotion de l'accès libre et en toute sécurité des agriculteurs à leurs champs situés à proximité de cette ligne frontière administrative, et l'étude de propositions visant à permettre aux populations d'accéder librement et en toute sécurité aux cimetières et aux lieux de culte. En fin d'année, la Présidence s'employait activement à promouvoir la reprise des activités de ce mécanisme conjoint qui avaient été suspendues en octobre.

Activités liées à la dimension humaine.

Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme a organisé trois *réunions supplémentaires sur la dimension humaine* à Vienne : sur les crimes de haine et la mise en œuvre effective de la législation, les **4 et 5 mai** ; sur la liberté de religion ou de conviction, les 9 et 10 juillet ; et sur l'égalité entre les sexes, et plus particulièrement sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, les 5 et 6 novembre. Le *Séminaire sur la dimension humaine* de 2009, qui s'est déroulé à Varsovie du 12 au 14 mai, a eu pour thème le renforcement de l'état de droit dans l'espace de l'OSCE. La *Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine*, qui a eu lieu à Varsovie

du 28 septembre au 9 octobre, a permis de déterminer où en étaient les États participants dans la mise en œuvre de leurs engagements. La Présidence grecque a également organisé à Vienne les 16 et 17 juillet un séminaire d'experts sur les organes de gestion des élections.

École des cadres pour la gestion de

frontières. L'École des cadres de l'OSCE a été inaugurée le **27 mai** et a dispensé son premier cours à Douchanbé le **6 octobre**, sous la forme d'un séminaire de commandement et de gestion à l'intention de hauts responsables de la gestion des frontières de la région. L'École aidera à former les responsables de la sécurité des frontières et à promouvoir la coopération entre les États de l'OSCE et ses pays partenaires.

Haut Commissaire pour les minorités

nationales. Le Haut Commissaire a continué de s'employer à remédier aux tensions ethniques à l'intérieur des États et entre eux. Il a examiné la situation des minorités dans de nombreux États participants et les a conseillés sur la façon d'améliorer les relations interethniques. Le Haut Commissaire a également apporté son concours à un certain nombre de pays dans le cadre de leur dialogue bilatéral sur des questions relatives aux minorités nationales. Il a organisé une série de tables rondes régionales en vue de promouvoir les *Recommandations de Bolzano/Bozen sur les minorités nationales dans les relations interethniques* comme outil pour faciliter un tel dialogue.

Lutte contre la violence à l'égard des

femmes. Un symposium tenu à Vienne le **8 juin** a réuni des experts qui s'emploient à lutter contre la violence à l'égard des femmes. À cette occasion, la Section de la parité des sexes a lancé la publication

intitulée *Bringing Security Home: Combating Violence Against Women in the OSCE Region. A Compilation of Good Practices*.

Conférence OSCE-Japon. La conférence annuelle de l'OSCE avec les partenaires asiatiques s'est tenue à Tokyo les **10 et 11 juin**, le Japon accueillant pour la troisième fois cette manifestation. Le lieu choisi avait une valeur symbolique, car c'était le Japon qui, en l'an 2000, avait lancé ces conférences annuelles, aujourd'hui traditionnelles, de l'OSCE avec les partenaires asiatiques.

Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité. La *Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité*, qui s'est déroulée à Vienne les **23 et 24 juin**, avait pour thème la sécurité globale et coopérative. Elle a contribué à relancer le débat sur l'avenir de la sécurité européenne. Le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov, invité de marque de la Conférence, a fourni des précisions sur les propositions de la Russie relatives à un traité juridiquement contraignant sur la sécurité européenne.

Réunion ministérielle informelle de Corfou. Dans le prolongement des discussions mentionnées ci-dessus au paragraphe intitulé *Nouveau dialogue sur la sécurité européenne*, la Présidence en exercice grecque a organisé la toute première *Réunion ministérielle* informelle les **27 et 28 juin** sur l'île grecque de Corfou. Cette réunion d'un type nouveau a fourni un vif encouragement à faire avancer les discussions sur le sujet. Elle a été suivie en automne d'une série novatrice de réunions thématiques hebdomadaires, organisées au niveau des ambassadeurs du 8 septembre au 10 novembre, au cours desquelles la Présidence a ranimé l'esprit de la sécurité globale et coopérative propre à l'OSCE. La *Décision sur l'avancement du Processus de Corfou* et la *Déclaration ministérielle sur le Processus de Corfou de l'OSCE*, qui ont été adoptées en décembre à la Réunion du *Conseil ministériel*, ont aussi mis en évidence la confiance accrue qui régnait entre les États participants.

Dix-huitième Session annuelle de l'Assemblée parlementaire. Réunis à Vilnius du **29 juin au 3 juillet**, les 213 parlementaires de 50 pays de l'OSCE qui ont assisté à la 18ème *Session annuelle* ont adopté la *Déclaration de Vilnius* comportant 28 résolutions à l'intention des États

participants sur des questions telles que le renforcement de l'OSCE, l'observation des élections et la sécurité alimentaire.

Activités liées à la dimension économique et environnementale. Deux conférences novatrices sur le renforcement de la sécurité énergétique dans l'espace de l'OSCE et les incidences du changement climatique sur la sécurité ont eu lieu respectivement à Bratislava les **6 et 7 juillet** et à Bucarest les **5 et 6 octobre**. Le 17ème *Forum économique et environnemental*, qui s'est tenu à Vienne les 19 et 20 janvier et à Athènes du 17 au 20 mai, a porté principalement sur la gestion de la migration.

Anniversaires d'opérations de terrain. Six opérations de terrain de l'OSCE ont célébré leur 10ème année d'activité en 2009. En Asie centrale, le Centre d'Achgabat, le Centre d'Astana et le Centre de Bichkek ont célébré le 10ème anniversaire de leur déploiement en 1999, résultat de *Décisions* du Conseil permanent prises le **23 juillet** 1998. À la suite d'autres *décisions* adoptées en 1999, des bureaux ont été établis au Kosovo, à Erevan et à Bakou. L'OSCE a également célébré le 15ème anniversaire de ses présences de terrain au Tadjikistan et en Ukraine.

Nouvième Conférence de l'Alliance contre la traite des personnes. Le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains s'est employé par l'intermédiaire de l'Alliance contre la traite des personnes, que la Représentante préside et dont une conférence a eu lieu à Vienne les **14 et 15 septembre**, à promouvoir l'échange de meilleures pratiques et d'enseignements tirés. L'Alliance s'est penchée sur le rôle de la crise économique mondiale dans la réduction des possibilités d'emploi légitimes et l'accroissement de la vulnérabilité de millions de personnes. Dans une allocution vidéo prononcée à l'ouverture de cette conférence d'une durée de deux jours, la Secrétaire d'État des États-Unis, Hillary Clinton, a invité instamment les États participants de l'OSCE à redoubler leurs efforts de prévention.

Renforcement de la coordination au sein de l'OSCE. Dans le souci de renforcer la coordination au sein de l'OSCE, le Secrétariat et les institutions ont tenu leurs deux premières réunions au niveau des directeurs qui viennent s'ajouter aux

réunions existantes entre le Secrétaire général et les chefs d'institutions. Cette nouvelle enceinte a abordé des questions de nature administrative, telles que les indicateurs de performance et le budget, en complément des questions de politique générale examinées dans le cadre du format existant.

Engagement avec l'Afghanistan. L'OSCE a lancé diverses initiatives dans le domaine de la sécurité et de la gestion des frontières en vue de faire face aux menaces et aux problèmes qui se posent aux frontières entre l'Afghanistan et ses voisins d'Asie centrale. Cinq des sept projets relatifs aux frontières, destinés à être mis en œuvre à l'extérieur de l'Afghanistan, l'ont été au Tadjikistan, au Turkménistan et au Kirghizistan. Le but est de renforcer la capacité des services de gardes frontière et des départements des douanes des États participants d'Asie centrale en organisant des formations conjointes à la frontière auxquelles participent, chaque fois que possible, des représentants afghans.

Retraite sur le thème de la médiation. L'OSCE a organisé sa toute première retraite sur le thème de la médiation à Vienne les **22 et 23 octobre**. Il s'agissait d'une activité axée sur la pratique au cours de laquelle les médiateurs de l'OSCE et leurs prédécesseurs, des membres du personnel de l'Organisation et des représentants de la Présidence actuelle et des deux Présidences entrantes ont évoqué leurs expériences de la médiation et recensé les perspectives et les défis en la matière.

Vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin. Hans-Dietrich Genscher, qui a été Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne pendant 18 ans, y compris lors de la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989, a effectué, le **6 novembre**, une visite à l'OSCE, où il a pris la parole devant plus de 600 invités à la Hofburg à Vienne pour commémorer le 20ème anniversaire de cet événement. M. Genscher a joué un rôle de premier plan au sein du prédécesseur de l'OSCE, la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, et a été par la suite son premier Président en exercice. Le Ministre autrichien des affaires étrangères, Michael Spindelegger, et le Ministre suppléant des affaires étrangères de la Grèce, Dimitris Droutsas, ont également pris la parole.

Dixième anniversaire du Document de Vienne 1999. Le *Document de Vienne 1999*, adopté le **16 novembre** 1999 à Istanbul, important document faisant partie de l'*acquis* de l'OSCE, demeure un outil essentiel pour ce qui est des mesures de confiance et de sécurité (MDCS) et d'assurer une transparence militaire accrue entre les 56 États participants. En 2009, plus de 170 visites d'inspection et d'évaluation ont été effectuées. Le **14 décembre**, des représentants d'agences nationales de vérification se sont réunis à Vienne pour la troisième fois afin de procéder à un échange de vues sur les aspects pratiques de la mise en œuvre des MDCS. À cette occasion, un symposium a été organisé pour marquer le 10ème anniversaire du Document de Vienne.

Liberté des médias : dépénalisation de la diffamation. Le 17 novembre, le Royaume-Uni, qui a bénéficié du soutien de longue date du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, a dépénalisé la diffamation. En fin d'année, il y avait encore 10 États participants de l'OSCE qui n'avaient pas dépénalisé la diffamation. Le Royaume-Uni est le premier des États participants d'Europe occidentale à le faire officiellement. Il s'agit là d'un résultat très important dans un domaine qui préoccupe vivement le Représentant, vu que, dans d'autres pays, ces lois prévoient souvent des peines d'emprisonnement, ce qui restreint considérablement le discours critique dans les médias.

Élimination du mélange en Ukraine. Le **21 novembre**, l'OSCE a lancé son plus grand projet financé par des donateurs pour éliminer la totalité du stock de *mélange* ukrainien, soit quelque 16 000 tonnes de composant hautement toxique de propergol utilisé par les armées soviétiques et du Pacte de Varsovie. Le premier lot de 470 tonnes de *mélange* a été expédié en Fédération de Russie pour y être transformé en produits chimiques à usage civil par des entreprises spécialisées.

Réunion du Conseil ministériel. Le Président en exercice, George Papandreou, a accueilli, les **1er et 2 décembre**, la 17ème réunion du *Conseil ministériel* au Complexe Hellinikon à Athènes, où a été adoptée la première déclaration générale depuis 2002, la *Déclaration ministérielle sur le Processus de Corfou* de l'OSCE.

Conférence méditerranéenne de l'OSCE. Les **14 et 15 décembre**, la Conférence méditerranéenne annuelle de l'OSCE a eu lieu au Caire. Cet événement a eu lieu pour la seconde fois sous la forme d'une conférence plutôt que d'un séminaire. L'Égypte l'a accueilli pour la cinquième fois, ce qui témoigne de son engagement en faveur de l'OSCE.